



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 113915

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur un sondage de l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (INPES), dans le cadre des États généraux de l'alcool, qui indique que plus de la moitié des Français (53 %) connaît une personne dans son entourage personnel ou professionnel dont il pense qu'elle a un problème avec l'alcool. Les Français sont de plus 38 % à reconnaître avoir personnellement souffert de la consommation d'alcool d'une personne de leur entourage. Ce sondage montre également que, s'ils connaissent les risques que représente l'alcool pendant la grossesse, les Français restent mal informés de ceux que peut entraîner une consommation excessive d'alcool : une personne sur quatre seulement connaît le seuil de consommation à risque pour les hommes (trois verres d'alcool par jour), et une sur trois celui des femmes (deux par jour). Il souhaite donc connaître quelles actions peuvent être envisagées par le Gouvernement pour permettre une meilleure information de la population française sur ces différents éléments.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113915

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13181